



Communication et publicité



2014-2020 ou 2021-2027 ?

Vous êtes bénéficiaire de fonds européens et vous avez besoin d'aide pour respecter vos obligations de publicité et peut-être même aller au delà ?

Vous êtes au bon endroit !

Selon que votre projet a bénéficié d'une aide européenne dans le cadre d'un programme 2014-2020 ou 2021-2027, vos obligations ne seront pas les mêmes. Alors faites le bon choix.

Si vous hésitez, vous pouvez jeter un œil sur votre convention ou contacter le gestionnaire de votre dossier à la Région.